MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Bruxelles, 20 d[bre] 1907

N° 1990/161

OBJET : 11

A Mr Delmes
Ixelles

ANNEXE

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, du tableau qui fait l'objet de votre lettre du 10 c[t]

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé.

Expédié le

Veuillez agréer, M onsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

NOTES :

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

Modèle III.

RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de l' ouvrage soumis à *l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n°* 4995/161 *en date du* 20 xbre 1904.

Bruxelles, le 22 Décembre 1904

J. Deimes

Ho me de l'arbre-benit

Ixelles

Ixelles, le 18 Décembre 1904.

à Messieurs,

Monsieur le Président et Membres de la Commission du Musée de Peinture

9 rue du Musée

Bruxelles.

Je prends la liberté de vous présenter un tableau de l'école flamande peint par Joachim Beukelaer le monogramme J. B. se trouve à droite et au bas du tableau près de la chaise, le prix que je désirerait en obtenir est quatre mille francs Agréez, entretemps Messieurs, l'assurance de mes sincères sentiments.

Jh Décmes

40 rue de l'arbre-bénit.

Ixelles (Bruxelles)

ENTRÉE ET ENREGISTRÉE
le 19 Nbre 1904
Sous le n° 4998/161.